

FRONTENAC SAS
SAS AU CAPITAL DE 11 000 €
SIEGE SOCIAL : 54 RUE DES ARCHIVES
75004 PARIS
RCS PARIS 387 880 719

PROCES-VERBAL DE DE DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 20 MARS 2026

Le 20 mars 2026,
à 18h00,
au siège social,

Le Président, Monsieur Alain MARCILLY, demeurant 53 rue notre Dame des prés 10120 – SAINT ANDRE LES VERGERS.

A pris la décision relative à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modifications corrélatives des statuts,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION –

Le Président, décide de transférer le siège social de la société du 54 Rue des Archives - 75004 PARIS au 39 Rue des Archives - 75004 PARIS à compter du 20 mars 2026.

En conséquence le président décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé : 39 Rue des Archives - 75004 PARIS »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION –

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Alain MARCILLY


